

Intra CL

Public

Agents et cadres de la CAF de Vaucluse (environ 20 personnes)

Modalités pratiques

Durée et dates : 3,5 jours soit 3 jours d'intervention en 2018 et ½ jour de hot line à distance - Module 1, jour 2 : 12 octobre 2018 et Module 2 : 27 & 28 novembre 2018

et ½ jour soit 3,5 h en hot line à distance à convenir
Lieu : CAF du Vaucluse - Attention un espace avec mobilier modulable est nécessaire au

déroulement de cette formation action notamment pour les travaux en groupes projet CTG

Horaires : La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation par jour.

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

4550.00

Modalités d'animation

Déploiement de la CTG - CAF 84 - Module 1 Jour 2 et Module 2

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°1 de la convention N°55/18 – EGOC / CAF de VAUCLUSE

PROGRAMME

«Déploiement de la CTG Caf de VAUCLUSE » - Modules 1 et 2

Intervenant : Thierry CHEINE / Accolades

Durée et dates : **3,5 jours** soit 3 jours d'intervention en 2018 et ½ jour de hot line à distance

- Module 1, jour 2 : **12 octobre 2018** et Module 2 : **27 & 28 novembre 2018**
- et ½ jour soit 3,5 h en hot line à distance à convenir

Lieu : CAF de Vaucluse - Attention un espace avec mobilier modulable est nécessaire au déroulement de cette formation action notamment pour les travaux en groupes projet CTG

Horaires : La formation se déroulera de 9h à 17h, soit 7 heures de formation.

Public concerné : Agents et cadres de la CAF de Vaucluse (environ 20 personnes)

Contexte de la mission

Les CTG s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle C.O.G 2018 - 2023. Balisé par des critères de mise en œuvre par la CNAF, les CTG devront se déployer sur l'ensemble du territoire avec un taux de couverture à atteindre pour chaque CAF.

Afin d'éviter que la CTG ne soit une « coquille vide » soumises à la pression

Formateur

ACCOLADES - CHEINE

Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

4550.00

de la COG ou un nouveau dispositif parmi les autres, il semble fondamental d'accompagner les CAF demandeuses à travers un parcours dédié.

La CAF du Vaucluse n'a pas signé de CTG à ce jour mais a engagé les travaux avec la mairie d'Avignon et des négociations/contacts sont pris avec 2 EPCI (La COVE/Carpentras et Lisle sur la Sorgue). En interne, la CAF du Vaucluse a constitué un groupe d'appui piloté par Isabelle POTEL sous directrice de la CAF.

L'interconnaissance des services d'action sociale et de production combinée à la connaissance des Agents de développement territoriaux, de leurs territoires respectifs représentent un atout majeur du déploiement de la CTG dans ce département. En revanche, l'antériorité d'une organisation sur 3 sites entraîne des lourdeurs administratives qui se combinent à un contexte politique et territorial parfois difficile à appréhender notamment pour ce qui concerne des niveaux de prises de compétences variables.

Enfin, le Vaucluse identifie plusieurs indicateurs sociaux au rouge (emploi, insertion des jeunes, parmi la population allocataire taux de précarité et pauvreté important ..., cherté du logement ...).

A ce jour, la CAF de Vaucluse a bénéficié d'une journée assez généraliste effectuée par Dominique DUCROC-ACCAOUI en 2017 en direction de l'encadrement Action Sociale et des Conseillers Techniques Départementaux et d'une journée d'acculturation interservices le 6 juillet dernier.

A l'issue de ces journées, un second niveau d'attentes relève d'un accompagnement opérationnel de type formation/action appliquée aux trois CTG en cours et/ou en projet.

Le caractère appliqué de cette formation/action entraîne une organisation en plusieurs modules de 2 jours d'ici au 1er semestre 2019 en démarrant si possible vers septembre 2018. L'alternance permettra aux participants de disposer de suffisamment de temps pour avancer dans la démarche CTG sur chacun des territoires.

La CAF du Vaucluse souhaite aujourd'hui qu'entre chaque module soit organisée une sorte de "hot line" pour trouver des éléments de réponses aux questions les plus délicates et profiter ainsi des autres expériences de CAF sur des problèmes similaires ...

La proposition ci-dessous s'inscrit dans ce cadre.

Enjeux poursuivis

L'accompagnement de cette formation action proposée par Accolades

permettra de répondre aux objectifs suivants :

Un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG pour une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre globale de service proposée par la CAF de Vaucluse

- Positionner la CAF de Vaucluse comme un acteur à part entière des projets de territoires,
- Développer une offre de service cohérente, transversale et pluridisciplinaire qui réponde pleinement aux besoins des allocataires dans un contexte territorial en transformation et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

Une culture commune des représentations, l'évolution des compétences, un nouveau souffle par la coopération inter-service.

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF de Vaucluse,
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,
- Renforcer l'encadrement comme support au déploiement des projets.

Plus d'efficacité et de cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Le co-développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Développer un schéma de fonctionnement opérationnel interne et externe permettant l'autonomie opérationnelle des groupes projet CTG dans le cadre d'une stratégie de la Caisse pleinement partagée.
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires

Au regard des besoins exprimés par la CAF de Vaucluse, des enjeux attachés à cette démarche et de notre expérience d'accompagnement, nous préconisons que les participants à cette formation action soient issus de différents corps de métiers présents à la CAF :

- Agents de Conseils et de développement territoriaux,
- Travailleurs sociaux,

- Permanenciers (prestations de services),
- Agents de Conseils et de développement thématiques,
- Statisticien,
- Responsable d'action sociale.

Démarche d'intervention

1. Présentation globale

La méthodologie participative mise en œuvre permettra de faire émerger, de manière dynamique, les éléments fondamentaux communs au déploiement de la CTG...

La mission se déroulera en 4 phases + 7 heures de « hot line » :

Les phases 1 et 2 se dérouleront sur 2018

Les phases 3 et 4 sur 2019 et feront l'objet d'un nouvel avenant.

Durée et dates : **8 jours** pour le parcours soit **3,5 jours** en 2018 et **4,5 jours** sur 2019 :

2018

- Module 1, jour 2 : **12 octobre 2018** et Module 2 : **27 & 28 novembre 2018**
- et ½ jour soit 3,5 h en hot line à distance à convenir

2019

- Module 3 : 2 jours en 2019 / Module 4 : 2 jours en 2019
- et ½ jour soit 3,5 h en hot line à distance à convenir

La première phase sera consacrée à construire une vision partagée de la CTG – Le 12 octobre 2018

Journée 1

○ **Objectifs :**

- Construire un regard croisé sur les enjeux de la CTG : état des lieux et analyse,
- Définir les critères socles d'une CTG,
- Mesurer l'impact interne à la CAF du déploiement de la CTG, partager les grands défis à relever,
- Questionner une organisation interne innovante ...

Attention, cette première journée correspond pleinement à la journée d'acculturation déjà réalisée le 6 juillet dernier. Ainsi, dans le cadre de cette proposition, nous proposons d'animer uniquement la journée 2 de ce premier module qui permet de passer en mode projet par territoire CTG.

Journée 2

○ **Objectifs :**

- Construire les grandes étapes nécessaires au déploiement de la CTG sur les territoires,
- Identifier les priorités de la caisse (les éléments constitutifs d'un projet de Caisse) sur son déploiement en lien avec les nouvelles évolutions territoriales (Loi NOTRe),
- Co-construction du projet de Caisse... quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?... (Quelles données statistiques pertinentes pour une CTG)
- Définir les critères permettant de prioriser les territoires CTG,
- Co-construire une organisation interne à la CAF adaptée à un déploiement cohérent de la CTG,
- Se projeter dans une organisation interne de type « équipe projet ».

**La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG :
expérimentation interne et externe**

Module 2 : 27 & 28 novembre 2018

Journée 1

○ **Objectifs :**

- Savoir élaborer un portrait de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF,

- Faire un état des lieux de l'évolution des équipes projets (régulation, engagement),
- Croiser les différents avancés entre les équipes projets : diagnostic, orientations...,
- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement,
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative.

Journée 2

○ Objectifs :

- Recenser l'ensemble des partenaires potentiels sur le territoire CTG,
- Apprécier leur degré de synergie et d'antagonisme avec la CTG,
- Développer une stratégie d'alliance permettant de susciter la construction d'un projet social de territoire partagé,
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

Modalités pratiques

- Pilotage de l'intervention : Thierry CHEINE, animateur/formateur.

- Espace personnel :

Au début de la mission, un **Espace personnel** sera créé sur le site d'Accolades. Les comptes rendus de chaque rencontre et les documents d'étape intermédiaires y seront accessibles, en utilisant un code d'accès spécifique à cette mission. Si vous souhaitez en connaître le fonctionnement, rendez-vous sur le site www.accolades-dsl.com et identifiez-vous sur la page d'accueil en utilisant **Identifiant** : Démo et **Mot de passe** : Démo.

- Vous trouverez sur www.accolades-dsl.com :
- **Le Projet d'Accolades** (les principes et valeurs sur lesquels Accolades base son activité),
- La présentation des intervenants,
- Les références et différentes interventions réalisées par Accolades.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de chaque phase de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter



afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
